



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

Le 13 janvier 2022

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25 rue de l'Église, Notre-Dame-de-Ham, jeudi le 13 janvier 2022 à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Cathy Bishop, Sonia Roberge, Sylvie Turcotte, conseillères
Messieurs Michel Blondin, Éric Pariseau, Steve Roy, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Serge Tremblay

M. Emrick Couture-Picard, Directeur général secrétaire-trésorier par intérim, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Nous avons également la présence de Mme Geneviève Boutin, chargée de projets.

Les membres du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham renonce à l'avis de convocation de cette séance extraordinaire du 13 janvier 2022 et accepte que toutes les décisions prises à cette séance soient considérées comme étant valables et légales, et qu'elles auront le même effet que si la séance avait été tenue après l'envoi de l'avis de convocation sous la forme et dans les délais requis de l'article 156 du Code municipal du Québec, RLRQ c. C-27.1.

M. Serge Tremblay constate le quorum, ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour proposée.

Il est proposé par Mme Sylvie Turcotte, appuyé par M. Éric Pariseau et résolu à l'unanimité d'amender l'ordre du jour en ajoutant le point **11 : Salaire de la chargée de projet.**

2022-01-13-1 NOMINATION D'UN GREFFIER D'ASSEMBLÉE.

Il est proposé par Mme Sylvie Turcotte, appuyé par M. Michel Blondin, et adopté à l'unanimité de nommer M. Emrick Couture-Picard à titre de secrétaire-trésorier d'assemblée conformément au premier alinéa de l'article 201 du *Code municipal du Québec*, RLRQ c. C-27.1 pour la tenue de la séance extraordinaire du conseil municipal du 13 janvier 2021, en remplacement de Mme Louise Côté, secrétaire-trésorière.

2022-01-13-2 EMBAUCHE ET NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire embaucher M. Emrick Couture-Picard;

CONSIDÉRANT QUE le poste de secrétaire-trésorier est actuellement vacant pour une durée indéterminée.

Il est proposé par Mme Sonia Roberge, appuyé par M. Steve Roy et adopté à l'unanimité d'embaucher M. Emrick Couture-Picard à compter du 13 janvier 2022. De conclure un contrat de travail avec M. Couture-Picard. D'autoriser le maire, M. Serge Tremblay, à signer le contrat de travail de M. Couture-Picard. De nommer M. Couture-Picard à titre de secrétaire-trésorier et directeur général, ces deux fonctions étant occupées par intérim.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

2022-01-13-3 SIGNATURE DES DOCUMENTS MUNICIPAUX.

Il est proposé par M. Michel Blondin, appuyé par M. Steve Roy et adopté à l'unanimité d'autoriser M. Emrick Couture-Picard à signer tous les documents municipaux officiels à titre de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

2022-01-13-4 CHANGEMENT DE SIGNATAIRES AU COMPTE ET ADMINISTRATEUR PRINCIPAL AU COMPTE ACCÈS D.

Il est proposé par Mme Sylvie Turcotte, appuyé par Mme Sonia Roberge et adopté à l'unanimité de retirer Mme Louise Côté comme signataire au compte et administrateur principal du compte Accès D. De désigner M. Emrick Couture-Picard comme signataire au compte à titre de directeur général et secrétaire trésorier par intérim de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham. De désigner M. Emrick Couture-Picard comme administrateur principal du compte Accès D à titre de directeur général et secrétaire trésorier par intérim de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

2022-01-13-5 RÉOLUTION GÉNÉRALE POUR TOUS LES DOSSIERS EN COURS.

Il est proposé par Mme Sylvie Turcotte, appuyé par Mme Sonia Roberge et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Emrick Couture-Picard à signer tous les documents relatifs aux projets en cours ou en attente, à titre de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, pour la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

Il est proposé par Mme Sylvie Turcotte, appuyé par M. Michel Blondin et adopté à l'unanimité d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir de la liste fournie par le secrétaire, au montant total de **61 887,01\$**. La liste est classée au dossier et peut être disponible sur demande.

AVIS DE MOTION est donné par Mme Sonia Roberge, de même que le dépôt et la présentation du projet de règlement numéro 418, ayant pour objet le projet de règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

AVIS DE MOTION est donné par M. Michel Blondin, de même que le dépôt et la présentation du projet de règlement numéro 419, ayant pour objet le projet de règlement pour fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2022 et les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations.

AVIS DE MOTION est donné par Mme Sylvie Turcotte, de même que le dépôt et la présentation du projet de règlement numéro 420, ayant pour objet le projet de règlement relatif au traitement, la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les élus municipaux, pour l'année 2021.

2022-01-13-6 PROGRAMME SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS : PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ 2019-2022 – RECONDUCTION D'AIDE FINANCIÈRE.

Il est proposé par Mme Sylvie Turcotte, appuyé par M. Michel Blondin et adopté à l'unanimité de faire le dépôt d'une demande de reconduction d'aide financière au *Programme soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2019-2022* afin de réaliser le volet 2 *Mise en place du plan d'action de la sécurité et de bien-être collectif*, ainsi que le volet 4 *Programme d'animation Après-École*. La municipalité s'engage à payer sa part



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

des coûts du projet. Le conseil nomme M. Emrick Couture-Picard, directeur général par intérim, comme personne autorisée à signer la convention d'aide financière.

2022-01-13-07 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET RELATION DU TRAVAIL – SERVICES JURIDIQUE ET SERVICES EN RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DU TRAVAIL DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham est membre de la Fédération québécoise des municipalités (FQM);

CONSIDÉRANT que la FQM offre des services de nature juridique;

CONSIDÉRANT que la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail;

CONSIDÉRANT que les tarifs horaires des professionnelles en ressources humaines et relations du travail;

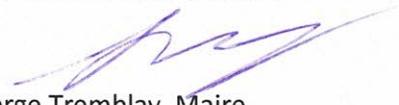
CONSIDÉRANT l'opportunité pour la Municipalité de bénéficier de soutien en services juridiques ainsi qu'en ressources humaines et relations du travail, le cas échéant;

Il est proposé par Sonia Roberge, appuyé par Steve Roy et adopté à l'unanimité que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham mandate les Services juridiques de la FQM ainsi que le Service des ressources humaines et relations du travail afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, au niveau juridique et en matière de ressources humaines et relations du travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur.

2022-01-13-08 AUGMENTATION SALARIALE DE LA CHARGÉE DE PROJET

Il est proposé par Mme Sonia Roberge, appuyé par Mme Cathy Bishop et résolu à l'unanimité de donner une augmentation salariale à la chargée de projet pour sa nouvelle charge de travail consistant à encadrer le directeur-général et secrétaire-trésorier intérimaire dans ses tâches.

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.


Serge Tremblay, Maire

Par la présente, le secrétaire-trésorier certifie qu'il y a les fonds budgétaires et crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

L'assemblée est unanimement levée à 19h56.

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.


Serge Tremblay, Maire


Emrick Couture-Picard

Directeur général et secrétaire-trésorier
intérimaire



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux de la Municipalité de
Notre-Dame-de-Ham**